

Évolution de la population de
Choucas des tours dans le Grand EstOffice
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

7217 données
collectées en
2023725
observateursEntre 25 000 et
50 000 couples
nicheurs dans
le Grand Est

Membre de la famille des Corvidés, le Choucas des tours (*Corvus monedula*) est sédentaire et bien présent dans toute la région Grand Est. Il est parfois confondu avec la Corneille noire, mais sa taille est plus petite et, de près, son plumage est gris foncé avec les côtés du cou et de la nuque gris clair.

Il est protégé sur l'ensemble du territoire national depuis 1981.

Cavernicole, il niche dans des bâtiments, des cheminées, des vieux châteaux, des carrières... mais aussi dans des arbres. Aussi affectionne-t-il les vieilles villes avec d'anciennes constructions, les parcs urbains et les allées de vieux arbres. Plutôt grégaires, les choucas recherchent leur nourriture en groupe et se rassemblent le soir en grandes bandes pour passer la nuit dans des bosquets ou des parcs des villes, souvent avec d'autres corvidés.

Bien que largement distribué dans tout le Grand Est, les suivis quantitatifs relatifs à cette espèce sont peu nombreux. La population a été estimée entre 6 000 et 10 000 couples en Champagne-Ardenne (période 2009-2014) et entre 2 000 et 4 000 couples en Alsace (période 2006-2015).

Il se reproduit dans l'ensemble du territoire national, avec une population estimée entre 150 000 et 300 000 couples (période 2009-2012). L'espèce est en progression avec une hausse de 85 % des effectifs entre 2001 et 2019 (données nationales STOC-EPS).

Aussi, le travail mené en 2023 a permis d'affiner les connaissances sur la répartition et les effectifs de cette espèce.



Choucas des tours - Ph. Girardin



Le Choucas, présent dans 48% des communes enquêtées

7217 données opportunistes de Choucas des tours ont été saisies en 2023 sur la base de données Faune Grand Est (<https://www.faune-grandest.org/>) dans 1 344 communes du Grand Est par 725 observateurs.

De plus, près de 100 observateurs ont participé directement à l'enquête détaillée en dénombant les populations dans une ou plusieurs communes du Grand Est. Précisément 476 communes ont été suffisamment prospectées en 2023 pour statuer sur l'absence ou la présence de l'espèce en période de reproduction : 119 en Alsace, 254 en Champagne-Ardenne et 103 en Lorraine.

Parmi les 476 communes, le Choucas des tours est présent en période de reproduction dans 228 d'entre elles, soit 48 % et absent dans 248 communes, soit 52 %.

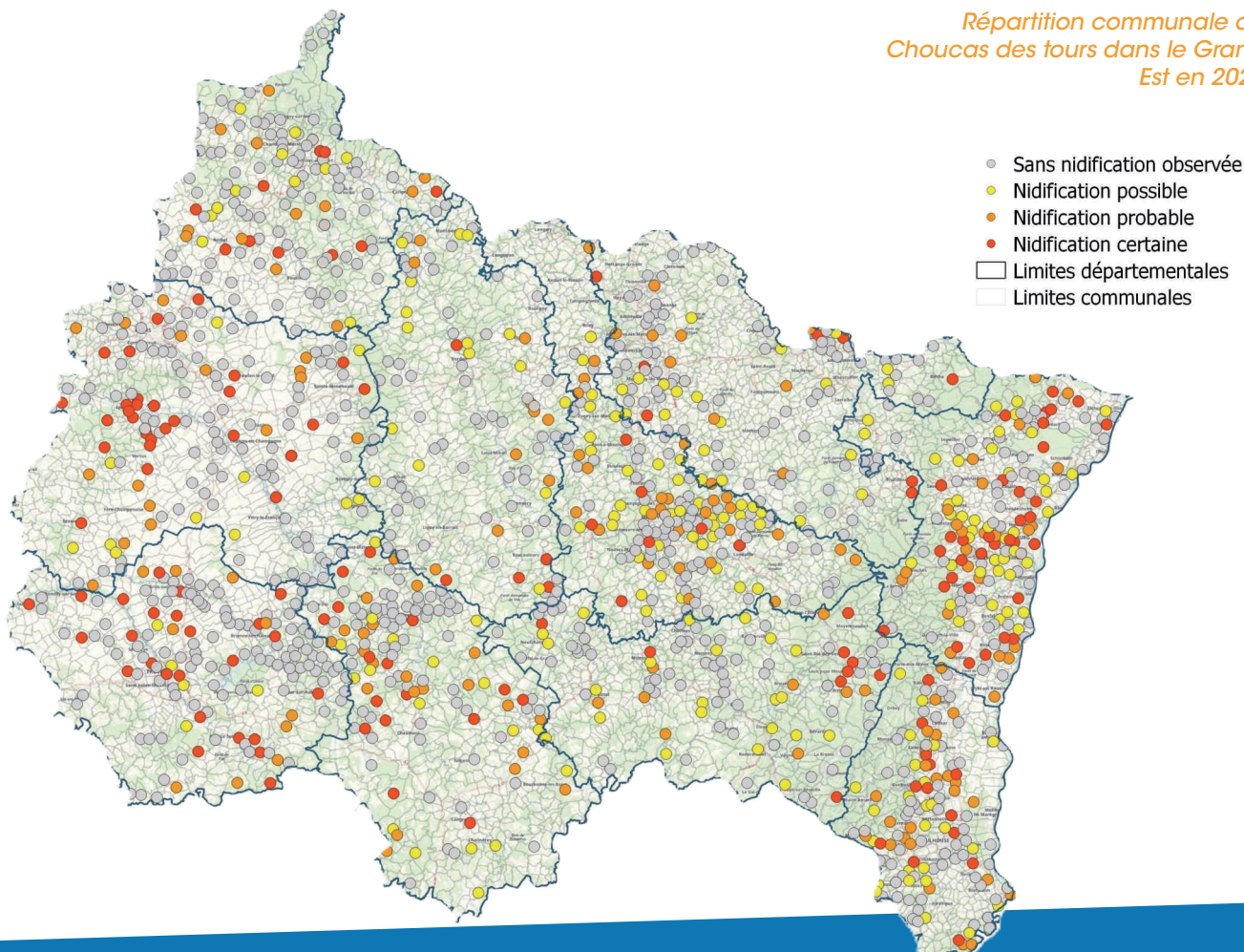
Par ailleurs, les suivis ont été suffisamment précis dans 193 communes pour estimer l'abondance de l'espèce,

soit très précisément à l'unité, soit en indiquant un effectif minimum et un effectif maximum de couples. En totalisant tous les minima et tous les maxima de ces 193 communes, on obtient une population nicheuse comprise entre 2 398 et 3 658 couples, soit en moyenne par commune, un effectif compris entre 12,4 et 19 couples.

Si on admet que ces 476 communes constituent un échantillonnage représentatif des 5 152 communes du Grand Est, la population du Grand Est serait comprise entre 30 480 et 46 700 couples, ou en arrondissant entre 25 000 et 50 000 couples nicheurs. Les effectifs seraient donc plus importants que ceux estimés précédemment lors des dernières enquêtes « atlas ».

Mais les communes prospectées n'ont pas été tirées au sort ; elles ont été choisies par les observateurs, donc il est nécessaire de rester très prudent avec cette estimation. Il ne s'agit que d'un ordre de grandeur.

Répartition communale du Choucas des tours dans le Grand Est en 2023



Une espèce affectée par les pratiques agricoles et la destruction de ses sites de nidification

Ces mêmes communes pourront être à nouveau prospectées dans quelques années afin d'étudier l'évolution des populations.

Parmi celles qui ont été dénombrées précisément, les communes avec les effectifs les plus élevés sont : Ay-Bisseuil (200 à 250 couples dans la falaise de craie), Avize (60 à 100 couples), Montier-en-Der (74 à 100 couples), Saint-Dizier (80 à 100 couples), Dombasle-sur-Meurthe (100 à 160 couples), Bitche (60 à 100 couples nicheurs à la citadelle), Mutzig (50 à 100 couples), Wissembourg (75 à 120 couples) et Colmar (50 à 100 couples).

Un nicheur régulier dans les anciennes cheminées

Le Choucas des tours est assez éclectique dans le choix de ses sites de nidifications. Cavernicole, il choisit aussi bien une cavité dans un mur que dans un arbre. Mais on note une préférence marquée pour la nidification dans les anciennes cheminées. Ce choix a été noté par près de la moitié des observateurs. Dans certaines communes, les cheminées sont même le seul site de nidification choisi par ces petits corvidés.

Les nidifications arboricoles sont aussi fréquentes, notamment dans les cavités des platanes. L'utilisation d'anciens nids de Pic noir n'a pas été relevée dans cette enquête, mais elle a déjà été observée dans le passé, notamment dans les Vosges du Nord. Il peut aussi nicher occasionnellement dans le soubassement d'un nid de Cigogne blanche !

Menaces

L'espèce est menacée par la destruction de ses sites de nidification (vieux bâtiments...), par les engrillagements des clochers d'église, les obturations des conduits de cheminées, les coupes des vieux arbres séculaires avec de nombreuses cavités...

Elle est aussi victime de l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture et de la régression de

l'agriculture traditionnelle.

Agir

Pour préserver les populations de choucas, il est nécessaire de leur conserver des sites de nidification favorables, que ce soit dans des bâtiments ou des arbres. La destruction d'anciens nids peut être compensée par l'installation de nichoirs adéquats.

Plus généralement, le maintien d'une agriculture traditionnelle, plus particulièrement avec de l'élevage extensif, ne peut qu'être bénéfique à cet oiseau qui se nourrit volontiers dans les prairies.

Le Choucas est nicheur dans 48% des communes prospectées (228 sur 476)

Un dénombrement précis dans 193 communes

Des populations communales allant de 1 à 250 couples nicheurs



Méthodologie

Nature de l'indicateur	État
Questions évaluatives	Comment évoluent les espèces menacées dans le Grand Est ? Quelles espèces sont apparues sur le territoire régional depuis le début du XXe siècle ? Comment évoluent les populations des espèces inféodées aux milieux bâtis ? Comment évoluent les populations d'espèces rupicoles ?
Origine	Enquête « Oiseau de l'année 2023 »
Coordinateurs (collecte des données et/ou analyse)	LPO Alsace, LPO Champagne-Ardenne, LPO Meurthe-et-Moselle, LPO Moselle
Échelle de restitution	Région Grand Est
Description des données utilisées	Présence de l'espèce
Etendue temporelle	2023
Méthode d'acquisition	Observations opportunistes dans l'ensemble du Grand Est. Prospection des sites de nidification favorables dans les communes retenues par les observateurs.
Fréquence d'actualisation	10 ans
Méthode de travail	Estimation de la population à partir des oiseaux vus en période de reproduction en classes d'abondance.



Choucas des tours - Ph. Girardin

POUR ALLER PLUS LOIN

Muller Y., Dronneau C., Bronner JM. (coord. 2017), Atlas des oiseaux d'Alsace. Nidification et hivernage, LPO Alsace, Strasbourg

LPO Champagne-Ardenne (Coord. 2016), Les oiseaux de Champagne-Ardenne. Nidification, migration, hivernage. Ouvrage collectif des ornithologues champardennais, Delachaux et Niestlé, Paris

Issa N., Muller Y. (Coord. 2015), Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEQF, MNHN, Delachaux et Niestlé, Paris

PARTICIPER A LA COLLECTE DES DONNÉES

En saisissant vos observations dans le portail Faune Grand Est :

<https://www.faune-grandest.org/>



COLLECTE DES DONNÉES

L'aboutissement de ce document repose sur la participation de nombreux observateurs, le plus souvent bénévoles.

Merci aux nombreux observateurs qui ont participé à cette enquête et à l'ensemble des associations investies dans ce suivi.

COMITÉ DE RELECTURE

Aymeric Mionnet (LPO

Champagne-Ardenne)

Jean-Yves Moitrot (LPO 54)

ÉLABORATION

Rédaction : Yves Muller (LPO Grand Est)

Coordination de l'enquête : Yves Muller (LPO Alsace), Patrick Orry (LPO Champagne-Ardenne) et Jean-Yves Moitrot (LPO Lorraine)

Photos :

Cartographie : Manon Reichenbach (LPO Grand Est)

Coordination et mise en page : Anaïs Gsell-Epailly (ODONAT Grand Est)